

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

I. DECLARANT

- ◆ Dénomination sociale : AL MAL INVESTMENT COMPANY Limited
- ◆ Nationalité : Suisse

II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ◆ Dénomination sociale : Société Moderne de Céramique -SOMOCER -
- ◆ Adresse : Menzel Hayet - Zeramidine - 5033 Monastir
- ◆ Capital social : 16 000 000 D. divisé en 3 200 000 actions ordinaires

III. FRANCHISEMENT DE SEUIL

- ◆ Seuil(s) franchi(s) : **10%**
- ◆ Sens du franchissement : **Baisse**
- ◆ Date du franchissement du seuil : **25/10/2004**
- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus **avant** le franchissement du seuil :

- Directement	374 088	Actions et droits de vote, soit	11,69	% du capital
- Indirectement		Actions et droits de vote, soit		% du capital
- De concert		Actions et droits de vote, soit		% du capital
TOTAL	374 088	Actions et droits de vote, soit	11,69	% du capital

- ◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés **en** franchissement du seuil :

- Directement	120 000	Actions et droits de vote, soit	3,75	% du capital
- Indirectement		Actions et droits de vote, soit		% du capital
- De concert		Actions et droits de vote, soit		% du capital
TOTAL	120 000	Actions et droits de vote, soit	3,75	% du capital

Objectifs visés au cours des douze prochains mois : Le déclarant a précisé qu'il :

- Envisage la vente de nouvelles actions et droits de vote.

IV- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Vente en Bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 17/12/2004 par le représentant de MAC SA, intermédiaire en bourse.